



HAL
open science

Un autel miniature consacré à une déesse locale chez les Rèmes

Anthony Lefebvre, Marie-Thérèse Raepsaet-Charlier, William van Andringa

► To cite this version:

Anthony Lefebvre, Marie-Thérèse Raepsaet-Charlier, William van Andringa. Un autel miniature consacré à une déesse locale chez les Rèmes. *Gallia - Archéologie de la France antique*, 2014, 71 (2), pp.329-334. hal-01930583

HAL Id: hal-01930583

<https://hal.science/hal-01930583>

Submitted on 6 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

Un autel miniature consacré à une déesse locale chez les Rèmes

Anthony LEFEBVRE *, Marie-Thérèse RAEPSAET-CHARLIER ** et William VAN ANDRINGA ***

Mots-clés. Autel votif miniature, sanctuaire associé à un habitat rural, cité des Rèmes, divinité locale.

Résumé. Un autel miniature a été découvert dans le comblement d'un bâtiment appartenant à un habitat rural situé à Bétheny, au nord de la ville antique de Reims/Durocortorum. Si le contexte de la découverte empêche de reconnaître le statut du lieu de culte consacré à Dagjata ou éventuellement Agjata (un sanctuaire domestique ou un lieu consacré au genius loci local ?), l'inscription gravée sur le corps de l'objet permet d'enrichir le panthéon des Rèmes d'une divinité nouvelle. La lecture de l'inscription pose quelques problèmes, à cause notamment des cassures de la pierre qui rendent illisibles une partie de la ligne 2 et de la ligne 3, également la fin de l'inscription reportée sur la partie arrière. Il est néanmoins possible d'identifier un autel offert à la déesse locale Dagjata ou Agjata en accomplissement d'un vœu.

Keywords. Votive altar, sanctuary linked to rural establishment, Remorum civitas, indigenous deity.

Abstract. A miniature altar has been discovered in a building filling, belonging to a rural settlement in Bétheny, north of the ancient city of Reims/Durocortorum. The discovery context prevents us from identifying the status of this cult place dedicated to Dagjata or Agjata (a domestic temple or a place dedicated to the local genius loci ?), but the engraved inscription on the altar allows us to add a new deity in the Remorum pantheon. The breaks in the altar stone create some problems for the reading of the inscription : part of lines 2 and 3 are unreadable, as well as the end of the text on the back side. However it is still possible to identify this object as an altar offered to the local goddess Dagjata or Agjata, to fulfill a vow.

Translation: Cécile TUARZE

UNE OCCUPATION RURALE PROCHE DE REIMS/DUROCORTORUM

Un autel miniature a été mis au jour lors d'une intervention archéologique au printemps 2013 sur la commune de Bétheny dans la Marne¹ (fig. 1). Au nord de la Montagne de Reims, dans la Champagne « crayeuse », cette commune est située dans le bassin de la Vesle qui coule à environ 3,2 km. Bétheny

1. La création d'une zone pavillonnaire par l'Effort rémois a donné lieu à une opération de diagnostic archéologique sur une surface de 28 ha réalisée en deux tranches, coordonnée par Nicolas Garmond (Service archéologique de Reims Métropole) en mai 2011 pour la tranchée 1 qui nous intéresse, soit 14 ha. Devant la diversité des vestiges mis au jour, le Service régional de l'archéologie de Champagne-Ardenne a défini plusieurs zones nécessitant une fouille, dont le secteur 1 présenté dans cet article. Un groupement d'entreprises entre Reims Métropole et le département de l'Aisne a été mis en place pour réaliser cette opération. Le site, fouillé en 2013 sous la direction d'Anthony Lefebvre, est situé au centre de la tranche 1. L'emprise prescrite concerne une zone de 5 000 m² à décapier, en fonction de la concentration des vestiges, dans une surface réservée de 9 000 m².

a fait l'objet depuis plusieurs années d'un certain nombre d'aménagements occasionnant la multiplication des opérations archéologiques au nord de Reims. Le secteur étudié est donc proche du chef-lieu de la cité des Rèmes, Reims/Durocortorum. Située au-delà des zones de nécropoles, l'occupation est caractérisée par de petits établissements agropastoraux qui se sont développés à proximité de l'axe antique reliant Reims à Bavay à l'ouest et de la voie romaine Reims-Cologne à l'est. Cet emplacement à l'embranchement de ces deux axes majeurs donne au site une position privilégiée.

L'habitat qui a livré l'autel votif, objet de cette étude, est un établissement rural du Haut-Empire caractérisé par un enclos partiellement découvert (fig. 2) et plusieurs bâtiments associés (cinq autres bâtiments sur poteaux ont pu être identifiés à l'intérieur de l'enclos). L'occupation est datée du 1^{er} s. apr. J.-C. d'après le mobilier prélevé. Le complexe fouillé est complété par un petit ensemble funéraire, comprenant deux crémations et une inhumation postérieure à l'enclos, découvertes près de l'angle nord-ouest de l'enclos.

* Pôle archéologique du département de l'Aisne, 1 rue W.-H. Waddington, F-02000 Laon. Courriel : alefebvre@cg02.fr

** Université libre de Bruxelles, Faculté de Philosophie et Lettres, Campus du Solbosch, CP 175, Avenue Franklin-Roosevelt 50, B-1050 Bruxelles. Courriel : m-t.charlier@ulb.ac.be

*** Université Lille-III, Avenue du Pont-de-Bois, BP 60149, F-59653 Villeneuve-d'Ascq Cedex. Courriel : william.va@free.fr



Fig. 1 – Carte de localisation à 1/50 000 (© IGN 2003, éd. 5).

DÉCOUVERTE D'UN AUTEL VOTIF

L'autel provient du comblement d'une fosse assimilée à un bâtiment en partie excavé. De manière à étudier la stratigraphie du comblement de la structure, un carroyage a été mis en place permettant la fouille du creusement par carré et en quinconce. L'autel a été mis au jour dans le sondage 4, au niveau de décapage de la structure (fig. 3). F57 a livré un lot céramique important dont l'horizon chronologique s'échelonne entre 65 et 90 apr. J.-C.

Le dépôt secondaire de l'autel empêche d'être sûr de son origine précise (fig. 4), mais son emplacement rend probable l'identification d'un objet déposé dans le sanctuaire domestique de l'habitation ou dans un lieu de culte proche et/ou associé à la ferme. L'autre information fournie par la fouille est que l'autel votif fut un temps exposé dans le lieu de culte de l'époque julio-claudienne avant d'être remployé (?), ce dont témoigneraient

les dégradations très nettes observées sur l'objet. L'autel fut enfin mis au rebut dans un remblai de colmatage du bâtiment dont la stratigraphie reste homogène.

L'INSCRIPTION

L'autel est en pierre calcaire locale. Il présente la partition habituelle avec une base moulurée, un dé servant d'écran à l'inscription et un couronnement, également mouluré, d'où émerge un bandeau supérieur très érodé. Les angles de l'objet sont très usés ; celui-ci a subi diverses cassures qui ont affecté les parties saillantes, mais également le champ épigraphique parcouru de sillons opérés à l'aide d'un outil pointu ; l'autel a été retaillé sur sa partie postérieure, enlevant les dernières lettres de l'inscription. Est-ce là le signe d'un remploi ? Le couronnement est marqué par une cavité rectangulaire qui n'est certainement

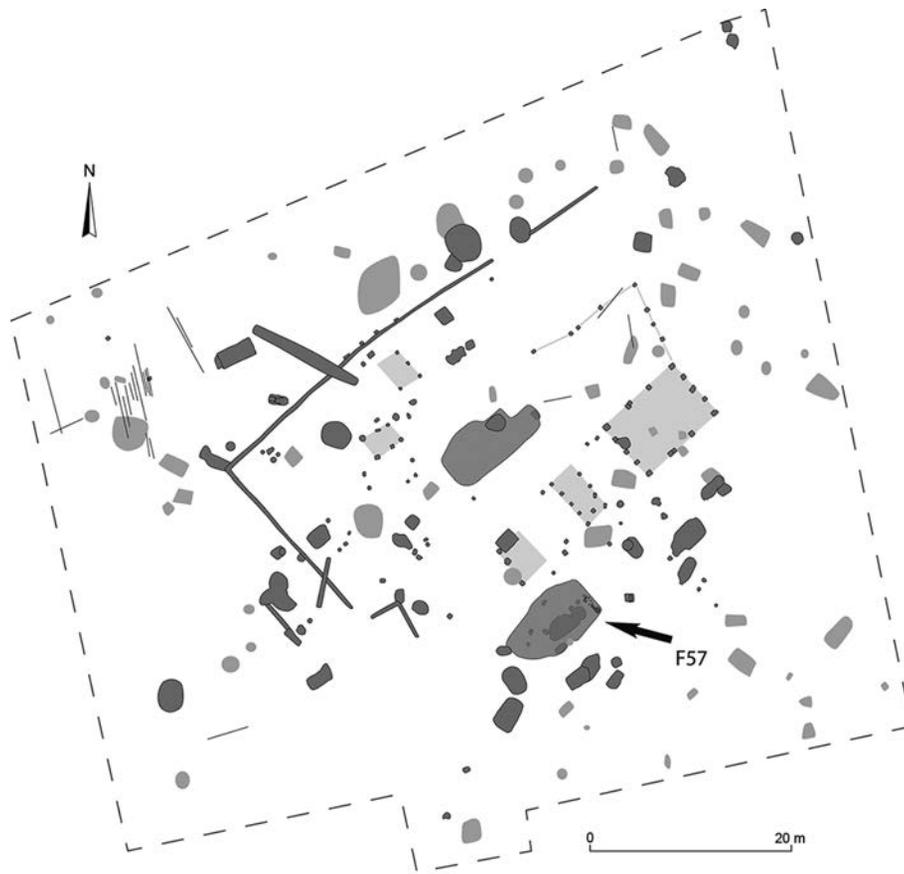


Fig. 2 – Plan général des vestiges (DAO : A. Lefebvre, Pôle archéologique de l’Aisne).

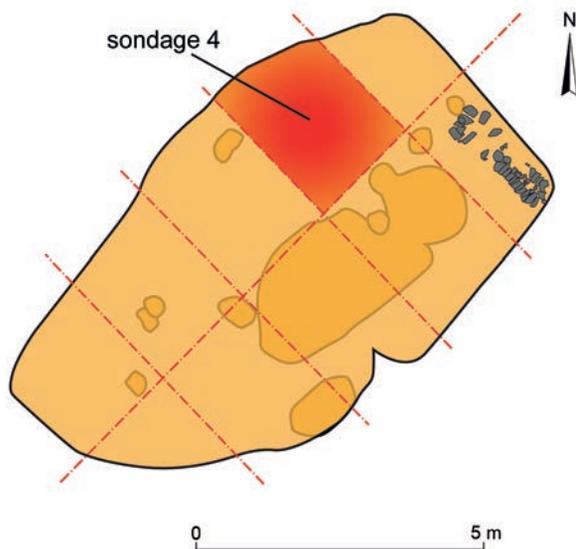


Fig. 3 – Structure F57 dans laquelle l’autel a été découvert (DAO : A. Lefebvre, Pôle archéologique de l’Aisne).



Fig. 4 – Vue du bâtiment F57 en cours de fouille (cliché : A. Lefebvre, Pôle archéologique de l’Aisne).

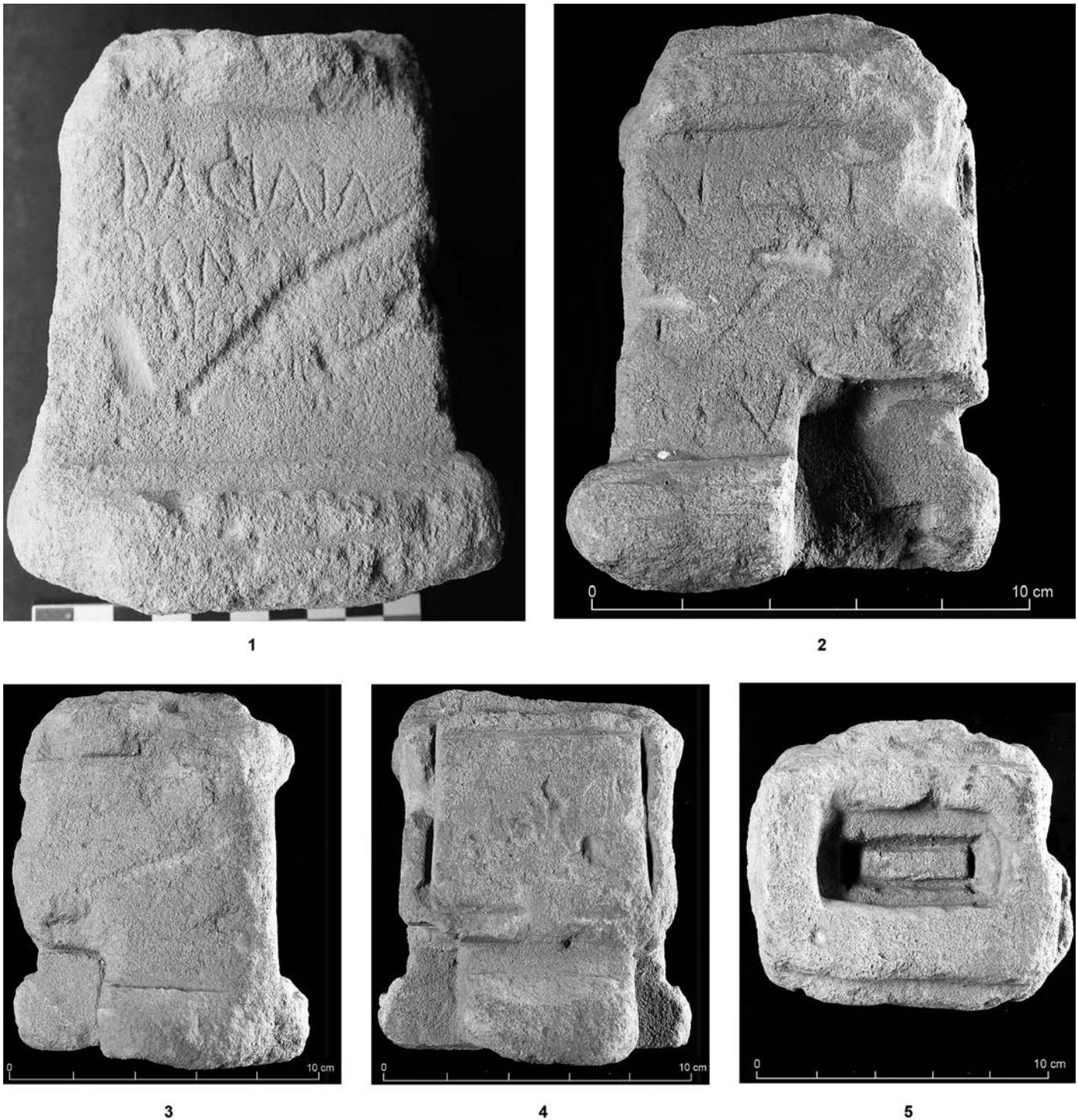


Fig. 5 – L'autel : 1, face principale inscrite ; 2, face latérale droite inscrite ; 3, face latérale gauche anépigraphhe ; 4, face arrière ; 5, couronnement (clichés : A. Troublard, Service archéologique de Reims Métropole).

pas le support destiné aux libations, mais plutôt la cavité dans laquelle s'encastrait une applique en métal, à moins que cette cavité ait été créée lors du remploi de l'objet. Si l'on retient la première hypothèse, l'autel serait fonctionnel, aménagé pour l'activité sacrificielle. Dans ce cas, on peut penser à un autel domestique disposé dans une habitation (fig. 5).

Dimensions (max.) de l'autel (en cm) : 9,1 x 8,6 x 7,5.

L'autel présente une inscription sur la face antérieure, prolongée sur la face postérieure.

Dimension du champ épigraphique (en cm) : 4,2 x 4 (face avant) et 4,1 x 5 (face latérale).

Dimensions des lettres (max. et min.) : 1.1 0,9/1 cm ; 1.2 0,7/0,8 cm (face avant) ; 1.1 0,9/1 cm ; 1.2 0,5 cm.

Face avant

DAGIAIA
DON+++IAIV+
++++IL

Face latérale droite

VOT

V[---

Le texte a été gravé au moyen d'un outil pointu, la gravure des lettres est irrégulière, plus appuyée pour la première ligne ; la mise en page est approximative avec une deuxième ligne qui penche vers la droite. On note que le lapicide a choisi de reporter la formule finale *vot(um) v[---*] sur la face latérale de l'objet alors qu'il restait de la place sur la face principale.

Le texte se développe sur cinq lignes (trois lignes pour la face antérieure, deux lignes pour la face latérale), il est écrit en lettres capitales avec une tendance très nette à la cursive, notamment pour le A, le D et le G.

La lecture de l'inscription pose quelques problèmes, à cause notamment des cassures de la pierre qui rendent illisibles une partie de la ligne 2 et de la ligne 3, ainsi que la fin de l'inscription reportée sur la partie latérale. Le déchiffrement de la première ligne ne pose en revanche pas de problème si l'on excepte une hésitation pour la 3^e lettre qui semble être un G cursif plutôt qu'un C. On lit par conséquent DAGIAIA plutôt que DACIAIA.

Étant donné la nature de l'objet, on attend à la première ligne le nom de la divinité invoquée.

On pourrait proposer de lire *d(ea) Agiaia* ou *d(ea) Agiata* si l'on fait de la 5^e lettre un T plutôt qu'un I (le trait horizontal n'existe toutefois pas sur la pierre). Le nom de la déesse (nouveau) serait formé sur le gaulois *ago-* « combat, lutte », donc parfaitement adapté à un théonyme (Delamarre, 2001, p. 30). *Agiaia* ou *Agiata* serait ainsi une divinité indigène agissante, combattante. Toutefois cette lecture semble incompatible avec la datation proposée du 1^{er} s. En effet, l'usage d'introduire un nom de divinité par la formule *deo/deae* ne s'est répandu dans l'épigraphie des provinces gauloises qu'au milieu du II^e s. apr. J.-C. (Raepsaet-Charlier, 1993, p. 12-16). Un emploi de la formule réduite à un sigle *d(ea)*, qui implique une pratique courante et immédiatement compréhensible, serait par conséquent invraisemblable à l'époque proposée. Le plus probable est donc de proposer de lire *Dagiaia/Dagiata*. Le théonyme est certes inconnu, mais il est linguistiquement possible, construit sur la racine *dagos* « bon » qui convient bien pour une divinité bienfaisante. C'est une racine très couramment attestée qui a donné un nombre considérable de noms de personnes : Dagissius, Dagillus, Daganian, etc. (Delamarre, 2007, p. 81).

Ensuite il conviendrait d'identifier un anthroponyme à la 2^e ligne, hypothèse très probable car les trois premières lettres DON, indubitables, permettent de restituer Donata ou Donatus, voire Donatianus qui sont des noms très courants, en Gaule et ailleurs. Donatianus serait d'ailleurs le plus probable si nous avons raison de restituer une série de hastes après la cassure transversale : IAIV ou IANV ? Nous verrions à la ligne 3 les deux lettres IL, ce qui permet de restituer la filiation FIL.

Sur la face latérale droite de l'objet, on lit sans mal les trois lettres VOT à la première ligne et la lettre V à la deuxième, juste avant une cassure profonde et angulaire. Le développement le plus probable, à notre sens, est *vot(um) v[ov(it)]*. Le formulaire est rare, mais il existe, par exemple à *Aquae Flaviae* en Espagne (CIL, II, 2499), également à Cimiez (CIL, V, 7876 = ILAM, 162), en Bretagne (RIB, 1548), en Pannonie (CIL, III 3450) et en Dacie (AE, 1961, 215 ; CIL, III, 1363) ou sur une inscription tardive de Brives (RICG, 8). On pourrait imaginer alors que l'acquiescement du vœu (*solutio*) est sous-entendu puisque le don accompagne plutôt la *solutio* du vœu que le vœu prononcé (*nuncupatio*). Mais la formule pourrait être plus complexe et plus complète, par exemple : *Vot(um) v(ovit) [l(ibens) a(nimo) s(olvit)]* (d'après CIL, VIII, 23891), ce qui n'impliquerait qu'une lettre supplémentaire à restituer au maximum (puisque *animo* pourrait manquer, comme à Cimiez). Une autre possibilité serait de lire *vot/u[m s(olvit)]*, mais il faudrait alors expliquer la mise en page pour le moins surprenante de la face latérale de l'objet avec la fin du mot *votum* reléguée sur la partie inférieure du dé.

On retient donc la lecture suivante, forcément hypothétique :

Dagiaia(e) uel Dagiata(e) / Don[atus ou -ata ou -atianus --- / -- f]il(ius ou -ia) // vot(um) / v[ov(it)] ou v[(ovit) l(ibens) a(nimo) s(olvit)] ou vot/u[m s(olvit)].

ou éventuellement mais en tenant compte de l'incompatibilité de la datation :

D(eae) Agiaia(e) uel Agiata(e) / Don[atus ou -ata ou -atianus --- / -- f]il(ius ou -ia) // vot(um) / v[ov(it)] ou v[(ovit) l(ibens) a(nimo) s(olvit)] ou vot/u[m s(olvit)].

« À *Dagiaia/Dagiata* (ou la déesse *Agiaia/Agiata*), *Donatus* (ou *Donata* ou *Donatianus*, etc.) fils de --- a formulé un vœu et s'en est acquitté ou s'est acquitté de son vœu. »

Il s'agit par conséquent d'un témoignage de piété personnelle, déposé dans un lieu de culte situé à proximité d'une habitation rurale proche de Reims, à moins de penser au sanctuaire domestique installé dans la ferme qui a livré l'objet. Dans ce lieu de culte, on honorait la déesse *Dagiaia/Dagiata* (ou *Agiaia/Agiata*) dont c'est la première attestation. Le théonyme trahit une divinité locale dont le nom formé sur une racine gauloise indiquerait soit la valeur bénéfique soit la valeur combattante. La nature indigène de la divinité ne saurait surprendre. On sait en effet que les provinciaux vénéraient des divinités au nom latin, mais également des divinités qui gardaient leur nom indigène. Le dédicant, homme ou femme, était sans doute un pèlerin si nous avons raison de restituer une filiation à la 3^e ligne. La formule finale est incomplète et ne permet pas de trancher entre la formulation d'un vœu auprès de la déesse (plus probable à notre avis malgré la rareté de la formule) et l'acquiescement d'un vœu, ce dernier étant beaucoup plus courant sur les inscriptions. Quoi qu'il en soit, le dédicant s'est adressé à la divinité locale par le canal habituel du *votum* (Van Andringa, 2002, p. 118 sq.), cela à une époque précoce, le début de l'époque impériale. Il a ensuite, comme il se doit, déposé dans le lieu de culte un autel miniature commémorant la prise et/ou l'acquiescement de son vœu.

BIBLIOGRAPHIE

ABRÉVIATIONS

<i>AE</i>	<i>L'Année épigraphique.</i>
<i>CIL</i>	<i>Corpus Inscriptionum Latinarum.</i>
<i>ILAM</i>	<i>Inscriptions latines des Alpes-Maritimes.</i>
<i>RIB</i>	<i>Roman Inscriptions of Britain.</i>
<i>RICG</i>	<i>Recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule.</i>

ACHARD-COROMPT N.

2012 : « La fouille d'un petit établissement gallo-romain de la seconde moitié du 1^{er} s. ap. J.-C. à Bezannes en périphérie de Reims (Marne) », *Revue archéologique de l'Est*, 61, p. 337-349.

DELAMARRE X.

2001 : *Dictionnaire de la langue gauloise*, Paris, Errance, 352 p.

2007 : *Noms de personnes celtiques dans l'épigraphie classique*, Paris, Errance, 237 p.

DERU X.

1996 : *La Céramique belge dans le nord de la Gaule : caractérisation, chronologie, phénomènes culturels et économiques*,

Louvain-la-Neuve, Université catholique de Louvain (coll. Publications d'histoire de l'art et d'archéologie de l'université catholique de Louvain, LXXXIX), 463 p.

GARMOND N.

2011 : *Bétheny « les Ecavés », Tranche 1, Marne, Champagne-Ardenne*, Rapport de diagnostic, Service archéologique de Reims Métropole, DRAC Champagne-Ardenne, 118 p.

KOEHLER A.

2003 : *Cernay-les-Reims « la Pelle à Four » : ferme indigène gallo-romaine*, Document final de synthèse, AFAN, DRAC Champagne-Ardenne, 103 p.

RAEPSAET-CHARLIER M.-TH.

1993 : *Diis Deabusque sacrum : formulaire votif et datation dans les Trois Gaules et les deux Germanies*, Paris, De Boccard, 95 p.

VAN ANDRINGA W.

2002 : *La Religion en Gaule romaine : piété et politique (1^{er}-III^e siècle apr. J.-C.)*, Paris, Errance, 336 p.

VAN OSSEL P.

1992 : *Établissements ruraux de l'Antiquité tardive dans le Nord de la Gaule*, Paris, éd. du CNRS (coll. Suppl. à *Gallia*, 51), 470 p.